Après les incendies ...

Les Amis de la Forêt de Fontainebleau mobilisés sur le terrain aux côtés de l'ONF

(Octobre 2026)

La réouverture de la forêt

Après les dramatiques incendies de juillet, il a fallu préparer le retour progressif du public dans les forêts de Fontainebleau et des Trois Pignons. Dès le 22 août, avec la réouverture d'environ 80 % du massif, les bénévoles des **Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF)** ont rapidement apporté leur concours **aux côtés des forestiers de l'ONF**. Nous avons notamment participé au retrait des rubalises et de la signalisation devenues inutiles, ainsi qu'à la surveillance des parkings et des accès, afin de vérifier que les nouvelles limites des secteurs ouverts étaient bien identifiées et comprises par le public.



Installation d'un panneau d'interdiction d'accès à l'entrée d'une zone forestière touchée par un incendie.
©Antoine Cheret / ONF



Ronde en forêt au Rocher Canon
©AFF

Apporter la connaissance de la forêt par les AFF

Les forestiers font aujourd'hui face à une charge de travail considérable : sécurisation, diagnostic des peuplements, gestion des arbres dangereux, remise en état des chemins et préparation de la réouverture progressive du massif. Notre rôle n'est évidemment pas de remplacer les forestiers de l'ONF, mais de **mettre notre connaissance du terrain et notre disponibilité à leur service**. Cette connaissance constitue l'un de nos principaux atouts. Les bénévoles des AFF qui entretiennent et balisent de nombreux sentiers, connaissent les chemins, les carrefours, les accès secondaires et parfois de petites sentes empruntées par les habitués. Après l'incendie, cette connaissance est particulièrement utile pour identifier les passages par lesquels le public pourrait pénétrer, parfois involontairement, dans les zones encore interdites

Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !

Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau

Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)

Après les incendies ...

Informer le public

Mais il ne suffit pas de poser un panneau « interdit ». Lors de nos maraudes ou de nos chantiers, notre première démarche est la pédagogie : expliquer pourquoi une forêt incendiée, même lorsqu'elle paraît calme, peut rester dangereuse. Dans la très grande majorité des cas, les promeneurs comprennent parfaitement. Une interdiction est généralement beaucoup mieux respectée lorsqu'elle est comprise.

Aménagement du sentier Bleu des Belvédères

Le **Groupe d'Intervention Rapide des Amis de la Forêt** (GIRAFF) **intervient** ainsi **aux côtés de l'ONF**. Sur le chemin de la Charme dans la forêt des Trois Pignons, devenu l'une des limites de la zone accessible au public, nous avons poursuivi la mise en défens engagée par les ouvriers forestiers : pose de piquets, de fils de fer, de rubalises et de panneaux afin de fermer les accès vers les secteurs incendiés et de permettre la continuité du parcours du sentier Bleu des Belvédères (n° 16).



Des membres du Groupe d'Intervention Rapide des Amis de la Forêt (GIRAFF)
©AFF

Après les incendies ...

Préparer l'avenir

Une nouvelle mission va prochainement mobiliser fortement les AFF. L'ONF nous a proposé de participer à l'inventaire des pancartes directionnelles et de leur état dans les secteurs incendiés, afin de préparer leur réinstallation. Cette intervention se déroulera selon un protocole de sécurité très strict, compte tenu des risques qui subsistent dans ces zones, d'abord à la Faisanderie, puis aux Trois Pignons. Près d'une soixantaine de bénévoles des AFF se sont déjà portés volontaires. Ils seront organisés en équipes afin de parcourir méthodiquement les secteurs concernés, relever précisément l'état de la signalisation et transmettre ces informations aux forestiers de l'ONF.

Pour les bénévoles des AFF, l'enjeu est double : **aider concrètement les forestiers dans cette période exceptionnelle et accompagner le public afin qu'il reste, lui aussi, acteur de la protection du massif.**



Des agents forestiers observent un pin dont la base porte des traces de brûlure après le passage d'un feu. Au cœur d'un peuplement forestier, ils échangent sur les impacts de l'incendie et la capacité de l'arbre à résister aux flammes. **©Nicolas Fontaine / ONF**

Pour soutenir nos actions ou devenir bénévole, rejoignez-nous !
Permanence le mardi matin de 10h à 12h à notre local : 26 rue de la Cloche 77300 Fontainebleau
Site web : www.aaff.fr - Téléphone : 01 64 23 46 45 (répondeur)